

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DE CABARA

04 avril 2017

Les conseillers municipaux par convocation en date du 21 mars 2017, se sont réunis à la Mairie de Cabara le mardi 04 avril 2017 à 18h30 sous la présidence de Thierry Blanc, Maire.

Présents : Mmes Mrs BLANC Thierry, CHORON Dominique, DUPUIS-RABION Robert, SAUBION Stéphanie, BATTAGLIA Eric, PISONI Clotilde, BOISSONNET Yolande, VIGNOLLET Corine.

Absents : Mrs Peiffer François(pouvoir à Mr Blanc), Blazy Sébastien

Mr CHORON est le secrétaire de la séance

DELIBERATION 1 – Vote des taux d'imposition des taxes directes

Avec un produit fiscal attendu de 145 435 € calculé sur les bases prévisionnelles annoncées par le directeur des finances publiques, le conseil municipal à l'unanimité des membres présents se prononce pour ne pas augmenter les taux d'imposition sur la part communale pour l'année 2017

DELIBERATION 2 – Vote du Budget Primitif 2017

Le budget primitif présenté par la commission finances, s'équilibre en fonctionnement à 439 446 €, (avec pour rappel un solde d'exécution reporté de 2016 de 57 991 €) et en section investissement à 161 003 € (avec un solde d'exécution reporté de 2016 de 9 647 €).

Les travaux de la section d'investissement porteront essentiellement sur la mise en accessibilité du parc public et de ses sanitaires, une première tranche de l'aire de jeux intergénérationnelle, et des travaux de voirie.

Le budget primitif du CCAS s'équilibre à hauteur de 1 056.80 €, avec un résultat reporté de 56.80 € et un virement de 1 000 € en prévision, notamment, des aides demandées pour les voyages scolaires des collégiens de la commune.

Le BP 2017 est approuvé à l'unanimité des membres présents.

DELIBERATION 3 – Adhésion à l'agence Gironde ressources

Monsieur le Maire présente à son conseil une proposition présentée par le Conseil Départemental, de création d'une agence qui se propose d'apporter aux collectivités qui souhaiteraient en devenir membre, une assistance d'ordre administratif, technique, juridique et financier. Sous le nom de Gironde Ressources, cette agence proposera son accompagnement dans les domaines suivants :

Construction et espaces publics

Environnement et développement durable

Conditions du développement économique

Eau, ressources, assainissement et inondation

Foncier

Gestion locale

Marchés publics

Systèmes d'information décisionnels et géographiques

Voirie

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, décide d'adhérer à Gironde Ressources.

Questions diverses

Monsieur le Maire informe le conseil municipal de la relance des conseillers départementaux au sujet des travaux de sécurisation du carrefour de la départementale 18.

L'ordre du jour ayant été abordé dans son ensemble, le Maire lève la séance à 20h30.